Pétion

LETTRE
DU MAIRE DE PARIS,
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE.

Du 20 Septembre 1792, l'an 4e. de la Liberté, et le premier de l'Égalité.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

PARIS eſt reſté tranquille, malgré les efforts des malveillans. Le Peuple commence à n'être plus dupe de tous les placards où on lui prêche chaque jour le déſordre & l'anarchie, en lui parlant de liberté & de ſouveraineté. Il ſent que le trouble le conduiroit infailliblement à ſa perte, & ne peut être profitable qu'à

Commune de Paris

nos ennemis. L'activité des bons citoyens redouble, & les conspirateurs ne pouvant plus se flatter de l'impunité, vont être obligés ou de fuir ou de se cacher. Chaque Section se fait un honneur & un devoir de protéger tout ce qui est dans son enceinte. Si ce zèle continue, les intrigues seront déjouées, & le règne des Lois affermira le règne de la Liberté.

Je suis avec respect,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le Maire de Paris.
PÉTION.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.